



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Caracas (Venezuela), 24-28 avril 2006

### TABLE RONDE: DÉFIS INSTITUTIONNELS EN MATIÈRE D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE, SOUS-RÉGIONALE ET NATIONALE

#### I. L'agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes: perspectives régionales et mondiales

1. L'agriculture continue d'être une activité indispensable à la société malgré les changements auxquels le monde est confronté, principalement grâce à des progrès techniques majeurs. La croissance démographique soutenue représente un défi de taille, notamment pour l'agriculture, qui doit nourrir une population urbaine en plein essor, consommatrice d'aliments mais non productrice. Parallèlement, la pauvreté des zones rurales, qui continue d'entraver le développement économique et social, a été présentée à plusieurs reprises comme le principal défi auquel il faut faire face pour lutter contre la pauvreté et identifié comme un objectif devant être visé par les politiques régionales et mondiales, qui devraient accorder un rôle de premier plan à l'agriculture. Malheureusement, la croissance agricole n'est pas encore suffisante pour atteindre le niveau qui permettrait de réaliser pleinement le potentiel de ce secteur clé de l'économie et de la société.

2. L'Amérique latine compte environ 15 millions d'exploitations agricoles et plus de 100 000 petites et moyennes entreprises de transformation des aliments et des produits agricoles ou de production d'intrants agricoles.

3. La libéralisation économique et la mondialisation offrent des débouchés en matière de développement. La région doit ainsi faire face au défi qui revient à transformer son agriculture et à préserver ses ressources naturelles, ce qui est possible en mettant l'accent sur les perfectionnements techniques et sur un processus dynamique d'innovation. Malheureusement, les structures et les institutions dont dispose la région correspondent à un autre concept d'agriculture et à une autre époque. Elles ont été conçues en vue d'introduire, de manière verticale, à partir du secteur public, des changements techniques principalement axés sur la production et sur le renforcement de l'autosuffisance alimentaire des pays pour un nombre limité de produits de base. Il faut désormais pouvoir disposer de capacités permettant de générer et d'appliquer des changements techniques répondant aux objectifs multiples des exploitations agricoles et stimulés

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

par des marchés économiques caractérisés par une compétitivité et une technicité accrues, mais qui présentent néanmoins des carences notoires dues au protectionnisme effréné des pays plus développés. L'agriculture primaire représente environ 8 pour cent du produit intérieur brut (PIB) de l'Amérique latine et des Caraïbes. Si l'on considère le secteur sous un angle moins restrictif, en tenant compte du système élargi des entreprises agroalimentaires et des liens entre l'industrie et l'agriculture, le secteur représente alors en moyenne 20 à 25 pour cent de la valeur totale de l'économie. En ce qui concerne l'emploi, les entreprises agricoles sont le principal employeur dans la majorité des pays de la région.

4. Les indices cumulatifs de la production agricole dans la région indiquent une amélioration ces dix dernières années, avec des hausses annuelles du PIB de 2 à 3 pour cent. Cependant, la production d'aliments de base et la croissance démographique sont relativement équilibrées en Amérique latine et dans les Caraïbes, ce qui risque de se traduire par une hausse négative de la production et des disponibilités alimentaires par habitant.

5. Il convient de souligner les différences qui existent en ce qui concerne la croissance: alors que 13 pays ont enregistré une croissance supérieure à 2 pour cent, 18 pays ont subi un ralentissement ou un recul, avec une croissance inférieure à 2 pour cent. De plus, de 1998 à 2000, 11 pour cent de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes souffrait de sous-alimentation (soit 54,8 millions de personnes)<sup>1</sup>. Selon les estimations, l'Amérique latine et les Caraïbes pourraient éradiquer la malnutrition en 2020 si elles réussissent à atteindre les objectifs fixés: amélioration de la productivité, croissance de l'agriculture et augmentation des investissements dans les secteurs de l'éducation et de la santé, tout en maîtrisant la croissance démographique. Mais le défi est de taille, car jusqu'à présent, la hausse de la productivité n'a pas été suffisante pour stimuler le développement agricole et plus de la moitié des objectifs atteints l'ont été grâce aux technologies des pays développés.

6. Il convient également de souligner le rôle joué par l'agriculture dans le domaine de la production de ressources bioénergétiques, en particulier de biocarburants comme l'éthanol et le biodiesel. Le Brésil, l'Argentine et l'Équateur ont établi des programmes d'envergure dans ce domaine, alors que le Mexique, le Pérou et les pays d'Amérique centrale travaillent à leur élaboration.

7. Dans le domaine du commerce international, il importe de noter que la mondialisation s'est traduite par une augmentation du volume des produits agricoles et alimentaires de la région faisant l'objet de transactions sur les marchés internationaux, ce qui a profondément modifié la demande. En effet, l'augmentation des revenus de la population mondiale et l'intensification de l'urbanisation ont stimulé les échanges de produits ayant subi une transformation conséquente et des produits à forte valeur ajoutée, au détriment des échanges de produits de base.

8. Il s'agit d'une occasion non négligeable de mettre en valeur les entreprises agricoles qui apportent une valeur ajoutée aux produits agroalimentaires. Pour ce faire, il faudra faire preuve d'une forte capacité d'innovation, afin de contribuer au développement de la population rurale grâce à la dynamisation des activités économiques. Ces dernières bénéficieront ainsi de l'effet de levier de la demande des marchés internationaux et, en particulier, de l'expansion rapide des supermarchés dans la région. Principale source d'approvisionnement alimentaire, les supermarchés représentaient 50 à 60 pour cent des ventes de produits agroalimentaires en 2004, par rapport à 10 à 20 pour cent il y a seulement dix ans.

---

<sup>1</sup> Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture - IICA (2004), Situation et perspectives de la vie rurale aux Amériques, pp. 10 et 14.

## II. Structures institutionnelles régionales dans le domaine de la recherche et du développement agricoles

9. Les pressions exercées pour augmenter la production alimentaire dans une région où l'expansion des terres cultivées est de plus en plus limitée ont également des répercussions sur l'augmentation des rendements et, en général, sur la productivité agricole, ce qui entraîne la nécessité d'améliorer les systèmes d'innovation, d'augmenter les ressources allouées à la recherche scientifique et technique et de renforcer les mécanismes permettant d'améliorer la diffusion des résultats de cette recherche, afin de stimuler l'innovation parmi les producteurs.

10. Les structures institutionnelles régionales dans le domaine de la recherche et du développement agricoles reflètent la diversité et la réalité complexe des pays de la région. En conséquence, la région dispose d'un nombre élevé d'institutions et d'organisations diverses ayant des liens entre elles, mais qui présentent des différences considérables en ce qui concerne leurs activités, leurs capacités, leurs ressources financières et humaines et leurs résultats.

11. Les institutions régionales de recherche agricole reposent sur la structure des instituts nationaux de recherche agricole, qui ont des origines et une histoire analogues. Créés pour la plupart dans les années 60, leur principal objectif était d'effectuer une recherche adaptative, qui permette de tirer parti des résultats obtenus dans les pays développement ou par les centres internationaux de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Tous les instituts nationaux de recherche agricole de la région ont été des organismes publics et ont effectué des travaux de recherche sur des biens publics. Certains d'entre eux ont bénéficié de l'appui de la Fondation Rockefeller au moment de leur création; au Chili, cet appui a contribué pour beaucoup dans le développement de l'industrie semencière, qui s'est étoffée au fil des ans jusqu'à permettre au pays de devenir le premier producteur de semences de l'hémisphère Sud et le sixième producteur mondial.

12. Au milieu des années 80, les instituts nationaux de recherche agricole ont acquis un certain degré d'autonomie, en raison des politiques agricoles mises en œuvre dans les différents pays de la région, où dominait le modèle de remplacement des importations. Ce modèle orientait la recherche vers les produits de base, ce qui a, dans de nombreux cas, entraîné une augmentation de la productivité de ces produits grâce aux perfectionnements techniques (semences, engrais, techniques d'irrigation, nouvelles pratiques de culture, utilisation de pesticides).

13. Dans la plupart des pays, la transformation rapide mise en œuvre afin d'axer la structure de production sur des produits négociables sur les marchés internationaux ne s'est cependant pas traduite par une réorientation de la recherche agricole vers des produits plus importants, comme les fruits et les légumes, comme c'est le cas dans certains pays de la région, même s'il ne s'agit encore que d'initiatives à petite échelle.

14. Il est possible de diviser la région en quatre sous-régions, plus ou moins homogènes, mais présentant néanmoins des différences considérables selon le degré de développement des pays: la sous-région méridionale (partie méridionale de l'Amérique du Sud et Brésil); la sous-région andine; la sous-région mésoaméricaine (Amérique centrale et Mexique) et la sous-région des Caraïbes.

15. Presque tous les pays de ces sous-régions disposent depuis plusieurs années d'instituts nationaux de recherche agricole, qui sont tous tributaires, à des degrés divers, du soutien de l'État pour leur survie et leur fonctionnement. Leurs budgets varient selon l'importance accordée par les autorités politiques à l'agriculture et au renforcement de la recherche et du développement. Certains pays font exclusivement de la recherche adaptative, alors que d'autres mettent également

en œuvre des projets particulièrement novateurs de recherche scientifique et technique (EMBRAPA<sup>2</sup> au Brésil, INIFAP<sup>3</sup> au Mexique, INIA au Chili, INTA<sup>4</sup> en Argentine, etc.).

16. Depuis quelques années, les institutions de recherche et de développement agricoles ont été renforcées grâce à la création du Forum mondial de la recherche agricole (FMRA), dont le Secrétariat exécutif se trouve au Siège de la FAO (Rome) et qui a stimulé l'analyse des politiques de recherche-développement dans le domaine de l'agriculture à l'échelle mondiale grâce à la création de forums régionaux et sous-régionaux pour l'Asie, l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. Le Forum des Amériques pour la recherche agricole (FORAGRO), créé d'un commun accord par les instituts nationaux de recherche agricole avec la participation du secteur privé et des ONG de la région et dont la coordination est assurée par un Secrétariat technique, a permis de sensibiliser les autorités politiques et les intervenants sectoriels de nombreux pays à la nécessité d'un renforcement des programmes de recherche, de développement et d'innovation en Amérique latine et dans les Caraïbes.

17. Le forum FORAGRO a également servi de cadre pour définir les mesures à prendre afin de favoriser l'agriculture axée sur les connaissances, une réalité à laquelle sont confrontés les pays de la région, qui doivent aujourd'hui tenir compte de nouveaux éléments: biotechnologies, agroécologie, informatique, propriété intellectuelle et sécurité sanitaire des aliments.

18. Les efforts déployés par les pays en vue de définir des mécanismes d'intégration et de coordination ont stimulé la participation d'un ensemble varié d'institutions dont les intérêts et les mandats varient considérablement, mais qui diffèrent également de par leur structure institutionnelle et leurs capacités. Dans l'objectif de coordonner les activités afin de les rendre plus efficaces et afin de confronter les expériences, un cadre institutionnel tenant compte des fonctions spécifiques et des différences géographiques a été envisagé. C'est de ce constat que sont nés les Programmes coopératifs de recherche et de transfert des technologies (PROCIS). Fonctionnels depuis plusieurs années déjà, ces programmes ont permis de mettre en œuvre avec succès des programmes concertés adaptés aux besoins des pays qui en font partie.

19. Les programmes PROCIS, qui sont les modèles les plus sophistiqués de coopération dans des domaines liés à la recherche agricole, sont la traduction à l'échelle internationale des instituts nationaux de recherche agricole. Ils encouragent ces derniers à confronter leurs expériences et à analyser ensemble les problèmes communs, afin de tenter de trouver des solutions adaptées.

20. Le Fonds régional pour les techniques agricoles (FONTAGRO) est une autre institution régionale dont l'objectif est de financer des projets communs au bénéfice de la région, grâce à l'allocation de ressources au titre d'un régime de concurrence.

21. Dans la majorité des pays de la région, le développement et le fonctionnement des chapitres du Réseau de coopération technique sur les biotechnologies végétales pour l'Amérique latine et les Caraïbes (REDBIO) ont été particulièrement utiles pour mieux faire connaître les débouchés liés aux biotechnologies en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ce Réseau devrait jouer un rôle de plus en plus important, à mesure des progrès réalisés dans ce domaine.

22. En ce qui concerne l'éducation dans le domaine du développement agricole, plusieurs exemples méritent d'être soulignés, notamment l'appui apporté par la Fondation Rockefeller et par la Fondation Ford à différentes initiatives, en particulier celles axées sur la formation de troisième cycle de professionnels du secteur public et d'universitaires. La Fondation Ford, par exemple, a apporté un appui considérable à la formation dans le domaine de l'économie agricole et d'autres disciplines en Argentine et à la formation de spécialistes de la production de fruits et d'autres

---

<sup>2</sup> Agence brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA).

<sup>3</sup> Institut national de recherche dans les domaines de la foresterie, de l'agriculture et de l'élevage (INIFAP).

<sup>4</sup> Institut national de technique agricole (INTA).

disciplines au Chili, grâce à des formations de troisième cycle principalement dispensées dans des universités des États-Unis.

23. En conclusion de cette section, l'Amérique latine et les Caraïbes disposent d'une structure institutionnelle variée à l'appui de programmes de recherche et de développement, qui doit s'adapter aux nouveaux enjeux de l'agriculture axée sur les connaissances et être compétitive sur les marchés mondiaux. Les institutions doivent également satisfaire une demande interne croissante dans la majorité des pays de la région et, en conséquence, renforcer leurs mécanismes d'innovation technique pour être aussi compétitifs que l'exige la nouvelle conjoncture.

### **III. Transfert de technologie vers le secteur de production**

24. Comme les instituts nationaux de recherche agricole mettaient à l'origine l'accent sur la recherche, ils ont pendant plusieurs années négligé les mécanismes de transfert des technologies. Or, à l'époque où ces instituts ont été créés, ces derniers relevaient des services de vulgarisation agricole, aujourd'hui disparus dans la plupart des pays. Le transfert des résultats de la recherche vers le secteur de production était insuffisant, car en général, le mandat des instituts nationaux de recherche agricole n'incluait pas le transfert des technologies aux producteurs, qui étaient livrés à eux-mêmes, en particulier les petits exploitants.

25. Cette caractéristique a eu deux répercussions: comme les producteurs ne bénéficiaient pas des résultats de la recherche, ils n'ont pas exercé de pressions pour que le financement de la recherche soit augmenté, ce qui a creusé le fossé technologique et empêché les pays d'atteindre les niveaux de compétitivité nécessaires pour faire face à la mondialisation. D'importantes initiatives mises en œuvre avec succès dans des pays avancés sont restées à l'état embryonnaire dans la majorité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Ainsi, les biotechnologies n'ont été intégrées dans les programmes de recherche que ces dernières années, principalement grâce aux efforts déployés par le réseau REDBIO.

26. Les techniques n'ont que peu de valeur si elles ne sont pas mises à profit par des spécialistes innovateurs pour créer de la richesse ou pour améliorer la qualité de vie. La façon dont les progrès techniques sont perçus et appliqués ne dépend pas uniquement du budget, mais également de la capacité des personnes à accepter des changements, en particulier celles intervenant dans les processus de production. Cela est particulièrement vrai dans le secteur de l'agriculture, où les traditions sont particulièrement bien ancrées.

27. Dans le cadre général du transfert des technologies, il convient de mentionner des initiatives pertinentes dans lesquelles le secteur privé a joué un rôle de catalyseur, parfois en étroite collaboration avec les instituts nationaux de recherche agricole, comme les activités des groupes des Consortiums régionaux d'expérimentation agricole (CREA) en Uruguay et en Argentine, de la Fondation mexicaine pour le développement et, plus récemment, des Fondations Produce au Mexique.

28. Au Chili, les Groupes de transfert des technologies, créés en 1982 par l'INIA, ont mis en œuvre un processus qui a permis de faire participer les producteurs à l'adoption des nouvelles technologies disponibles. Financés à l'origine par l'INIA, ces groupes ont ensuite été gérés et financés par les producteurs membres et coordonnés par l'intermédiaire d'une association privée du secteur, la Société nationale d'agriculture. En Colombie, plusieurs organisations privées spécialisées dans des produits de base ont participé très activement à la modernisation de l'agriculture, notamment le Centre de recherche sur la canne à sucre de Colombie (CENICAÑA), le Centre national de recherche sur le café (CENICAFÉ) et le Centre national de recherche sur le palmier à huile (CENIPALMA), et leurs contributions ont eu un impact supérieur à celui des organismes publics. Il en a été de même dans d'autres pays de la région.

#### **IV. L'innovation en tant que concept**

29. Le concept d'innovation est étroitement lié à deux autres concepts qui ont joué un rôle important dans l'activité économique et sociale ces dernières décennies: la « gestion » et « l'esprit d'entreprise ». Il ne peut y avoir d'innovation sans participation des producteurs, car ce sont eux qui prennent les décisions et assument les risques qui y sont liés. Mais souvent, le véritable concept d'esprit d'entreprise a été dénaturé en étant associé plus à un groupe social qu'aux fonctions qu'il remplit, notamment la prise de décisions, la prise de risques et le fait d'en assumer les conséquences. Les paysans et les petits producteurs sont des entrepreneurs par excellence, de par leur capacité à prendre les décisions qui leur ont permis de survivre pendant des années, malgré un accès difficile aux principales ressources économiques et financières.

30. Par innovation, on entend l'introduction d'idées nouvelles qui altèrent ou modifient une situation donnée; un processus créatif qui permet d'adapter des produits, des services, des processus et des structures aux possibilités offertes par les demandes et les exigences des marchés internes et externes. Ces idées nouvelles sont concrétisées lorsqu'elles passent à la phase de production. En raison du risque élevé qui leur est associé, ces idées doivent être particulièrement rentables. Il existe plusieurs types d'innovation (technique, scientifique et sociale), qui ont toutes eu des répercussions importantes sur l'évolution de la société et des pays.

31. L'une des innovations les plus récentes, qui ne relève pas du domaine technologique, est l'utilisation de conteneurs pour transporter des produits vers les marchés internationaux. Nés du besoin de rationaliser la gestion des ports, les conteneurs avaient pour objectif de tirer profit au maximum de l'utilisation de ces derniers et de réduire les coûts en diminuant les délais de chargement et de déchargement des bateaux.

32. Les capacités des entreprises jouent un rôle fondamental dans la dynamisation des innovations. Il y a innovation lorsque l'idée nouvelle est intéressante d'un point de vue économique et qu'elle est pertinente pour la personne disposée à prendre le risque de l'adopter et de la mettre en valeur. L'innovation crée toujours une valeur ajoutée. À ce titre, elle est indispensable à une agriculture dont l'objectif est d'améliorer la compétitivité et la rentabilité et de créer des emplois et de la richesse, au bénéfice des populations rurales.

#### **V. Défauts de la structure institutionnelle actuelle**

33. Pendant de nombreuses années, la recherche agricole appuyée par les gouvernements et les instituts nationaux d'Amérique latine et des Caraïbes a mis l'accent sur les produits de base, comme les cultures de subsistance et certains produits d'exportation, comme le sucre et le café, qui bénéficiaient en général de l'appui des associations de producteurs. La priorité était accordée aux cultures qui permettaient aux pays d'éviter d'avoir recours aux importations pour assurer la sécurité alimentaire et les résultats de la recherche étaient surtout mis à profit par l'intermédiaire des systèmes de vulgarisation agricole. Or, la disparition de ces systèmes a créé un vide au niveau du transfert des technologies issues de la recherche publique, ce qui a entraîné un ralentissement de la croissance du secteur dans de nombreux pays.

34. Autre défaut du processus, pendant longtemps la participation du secteur privé, dont le rôle est décisif dans les pays développés, a été limitée, principalement car l'accent était surtout mis sur la recherche publique et la gestion et la diffusion des résultats de la recherche relevaient uniquement d'institutions publiques, avec intervention limitée du secteur privé. Dans les pays développés, le secteur privé a joué un rôle de catalyseur dans le transfert des connaissances et la diffusion des résultats de la recherche auprès des entrepreneurs et des producteurs.

35. Le mode de fonctionnement du système en vigueur a entraîné de grandes disparités entre les pays. L'analyse de l'impact local éventuel et des répercussions des nouvelles techniques dans les pays de la région indique que les bénéfices économiques de l'augmentation de la productivité, découlant des activités de recherche-développement et du développement du secteur public liées à

huit cultures<sup>5</sup> d'importance régionale, seront répartis de manière inégale. Pour six de ces huit produits de base, les pays du Cône Sud seront les premiers bénéficiaires. La région mésoaméricaine profitera des bénéfices découlant de l'amélioration du rendement du sorgho et les pays andins, de l'augmentation de la productivité de la pomme de terre. Or, cela implique forcément des compensations et des économies d'échelle et il est donc préférable que certains travaux de recherche continuent de relever d'organismes nationaux, alors que d'autres devraient être confiés à l'action collective des pays, qui doit s'appuyer sur une coopération technique horizontale et sur la coordination des activités publiques et privées pour la diffusion des nouvelles technologies.

36. La fluctuation des politiques de financement des instituts nationaux de recherche agricole et, en général, de l'allocation des ressources à la recherche et au développement a limité la portée de la recherche publique, qui s'est concentrée sur des domaines de recherche adaptative, principalement sur la validation de variétés issues de pays développés.

37. Les universités d'Amérique latine et des Caraïbes bénéficient d'un potentiel considérable pour mettre en œuvre des programmes de recherche-développement, dans des domaines encore peu exploités, en particulier en ce qui concerne les liens avec le secteur de production et les industries agroalimentaires en général. Des efforts ont été déployés à la fin des années 60 et au début des années 70 pour former des professionnels grâce à des formations de troisième cycle universitaire, afin d'améliorer le niveau de l'enseignement dans les facultés d'agronomie de certains pays de la région, mais l'initiative a perdu de son élan dans les années 70 et au cours des décennies suivantes. Ces dernières années, la situation a cependant commencé à changer dans certains pays.

38. La faiblesse de la protection de la propriété intellectuelle, voire son absence, est également responsable des carences de la structure institutionnelle qui ont entravé la recherche, et en particulier, l'innovation. Jusqu'à il y a quelques années, il n'existait pas de législation spécifique pour l'industrie des semences en Amérique latine et dans les Caraïbes et même si une législation est aujourd'hui en vigueur dans la majorité des pays de la région, les vides juridiques sont tels qu'ils annulent quasiment la protection offerte par la loi. De plus, en règle générale, la législation en vigueur n'est pas appliquée de manière rigoureuse.

## VI. La décentralisation: un besoin urgent

39. Le processus de recherche-développement a notamment été caractérisé par le fait qu'il était fortement centré sur les instituts nationaux de recherche agricole ou d'autres organismes publics analogues. Pendant de nombreuses années, aucun lien n'a été établi avec d'autres intervenants, comme les universités et les entreprises agroalimentaires privées.

40. Aujourd'hui, on s'efforce de définir des mécanismes permettant de faire participer les universités, le secteur privé, les associations de producteurs et les ONG à l'établissement et au renforcement de réseaux, qui aident à stimuler les initiatives de recherche-développement agricole à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale.

41. Pour ce faire, il faudrait stimuler les concertations, afin de définir les priorités, les mesures à prendre et les mécanismes de financement. Les programmes PROCIS, le forum FORAGRO, le fonds FONTAGRO, le réseau REDBIO et d'autres initiatives déjà mentionnées ont permis de progresser dans ce domaine. De par leur hétérogénéité institutionnelle et l'abondance de leurs ressources naturelles, l'Amérique latine et les Caraïbes se prêtent à l'établissement d'alliances stratégiques, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, entre les secteurs public, privé et universitaire.

---

<sup>5</sup> Les huit cultures d'importance régionale sont les suivantes: manioc, haricot sec, maïs, pomme de terre, riz, sorgho, soja et blé. Hertford, Pardey et Word, in *Documents de la table ronde sur la compétitivité rurale, mars 2004*. Rapport spécial n°6, FONTAGRO, décembre 2004.

42. Dans presque tous les pays des sous-régions d'Amérique latine et des Caraïbes, des instituts nationaux de recherche agricole fonctionnent depuis plusieurs années et sont plus ou moins tributaires de l'aide de l'État pour leur survie et leur fonctionnement. Les budgets varient selon l'importance que les autorités politiques accordent à l'agriculture et au renforcement de la recherche et du développement. La décentralisation et l'amélioration de la coordination dans les sous-régions permettraient de renforcer les activités des réseaux de recherche-développement, en favorisant un cadre institutionnel propice à l'innovation et en stimulant l'augmentation de la production et de la productivité du secteur agricole et forestier de la région.

## VII. Contributions des secteurs public et privé aux innovations

43. Il est erroné de penser que les intérêts privés vont remplacer l'appui public qui doit être accordé à la recherche-développement. Souvent, les rôles des secteurs public et privé se complètent et les pays où la recherche est principalement privée disposent également de secteurs scientifiques et techniques publics en bonne santé et de politiques encourageant le secteur privé, à l'instar des pays développés. Les mécanismes de propriété intellectuelle qui stimulent la motivation du secteur privé pour l'innovation et les décisions normatives qui régissent le commerce et l'utilisation locale des technologies ont des répercussions considérables sur l'orientation des politiques de recherche-développement, sur l'ampleur du financement public et sur la décision du secteur privé d'assumer les risques liés à toute innovation.

44. Grâce à des avantages économiques tangibles, le secteur privé devrait être encouragé à participer activement aux programmes de développement et d'innovation et à obtenir des résultats probants à court et moyen termes, comme en témoigne la diversification des exportations de plusieurs pays de la région. La hausse des exportations de fruits frais, de vin, de semences et de produits agricoles transformés au Chili est un exemple des résultats susceptibles d'être obtenus par le secteur privé, qui peut aider le pays à atteindre son objectif, à savoir de jouer un rôle clé dans le domaine de l'agroalimentaire au cours des prochaines années. À ces fins, certaines entreprises ont créé leur propre département de recherche-développement et collaborent parallèlement avec des experts nationaux ou internationaux reconnus dans leur domaine. Le processus systématique d'innovation mis en œuvre par les producteurs a stimulé l'introduction de nouvelles espèces de fruits destinées au marché d'exportation et a permis des améliorations constantes en vue d'obtenir les meilleures variétés des principales espèces demandées sur le marché international. Le même scénario s'applique au marché des semences de céréales, d'oléagineux et de légumes.

45. Compte tenu de l'importance d'une action concertée, de nombreuses organisations liées aux entreprises agricoles sont de plus en plus actives dans le domaine de la promotion et du soutien des activités de recherche au Chili, par l'intermédiaire des universités et des instituts privés et publics.

46. Toutes les instances nationales et internationales oeuvrant dans le domaine du développement social et économique sont conscientes de la nécessité d'établir des liens plus étroits avec le secteur privé pour atteindre les objectifs fixés. Mais les initiatives visant l'établissement de mécanismes permettant d'augmenter les bénéfices obtenus sont encore rares.

47. L'intégration des organismes privés et des établissements universitaires du secteur public national et international de la région et des sous-régions respectives devrait permettre de donner à la recherche, et en particulier à l'innovation, un nouvel élan, sans lequel il ne sera pas possible d'augmenter la productivité et de renforcer l'efficacité du secteur agricole.

48. L'importance du secteur privé a été reconnue, notamment, à l'occasion du Forum mondial de la recherche agricole (FMRA - Dakar, 2003): « Le secteur privé a été le fer de lance qui a permis un développement agricole probant dans la majorité des pays et le développement ne peut se faire sans un secteur privé énergique, notamment étant donné la libéralisation des économies de la majorité des pays en développement et la mondialisation croissante ».



## VIII. Propositions visant une intégration effective

49. Il est important et urgent d'améliorer la capacité productive et la création de revenus dans le secteur agricole d'Amérique latine et des Caraïbes. Pour ce faire, il convient d'accorder la priorité aux mécanismes institutionnels permettant ces améliorations, en dotant ainsi la région d'une dynamique d'innovation sectorielle permettant d'atténuer la disparité considérable entre les différents pays. Les propositions suivantes tendent vers cet objectif:

- a) Il convient de faire évoluer les mentalités vers une culture de l'innovation, soutenue par les politiques nationales, sous-régionales et régionales de recherche-développement.
- b) Il convient de définir des mesures permettant de renforcer la participation de tous les agriculteurs, quel que soit leur domaine de production, au processus de définition des priorités de la recherche, en tenant compte du fait que certaines mesures viseront des solutions à court terme, alors que d'autres nécessiteront des actions à long terme.
- c) Les activités de recherche, développement et innovation devraient être mises en œuvre dans le cadre de scénarios nationaux tenant compte de la conjoncture et des réalités du pays et de scénarios internationaux tenant compte d'éléments communs à plusieurs pays de la région.
- d) La mondialisation crée de nombreux débouchés pour les pays, qui doivent ajuster leur structure institutionnelle en harmonisant certaines politiques de façon à ce qu'elles soient mises en œuvre de la même façon, en fonction des spécificités de chaque pays.
- e) La dynamique des progrès scientifiques et techniques des pays développés permet aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes de disposer de nombreuses options pour tirer parti de certains de ces progrès et combler le fossé technologique le plus rapidement possible.
- f) L'évolution scientifique et technique observée ces dernières décennies dans certains pays de la région, en particulier le nombre croissant de spécialistes qualifiés disponibles, crée des possibilités de coopération Sud-Sud qui ne sont pas encore suffisamment exploitées.
- g) Les pays avanceront d'autant plus sur le chemin de la croissance et du développement que leurs intervenants agiront de manière concertée en vue d'atteindre un objectif commun. Il convient de tenir compte du fait que le secteur privé est le catalyseur de l'économie et du développement, mais il est essentiel de tenir également compte du fait que c'est le secteur public qui fournit le cadre institutionnel au sein duquel la société met en œuvre ses différentes activités au sein des pays et à l'échelle internationale.

50. Sur la base des considérations susmentionnées, il est possible de formuler des propositions d'action, fondées sur l'expérience de la FAO et sur sa présence dans tous les pays de la région grâce à ses Bureaux, en vue de mettre en œuvre les changements nécessaires à la stimulation du processus d'innovation dans le secteur de l'agriculture et de la foresterie. Ces propositions reposent sur la reconnaissance de deux secteurs responsables des innovations technologiques: a) les systèmes nationaux d'innovation qui existent à l'échelle des pays et b) les organisations sous-régionales, régionales et internationales oeuvrant à la promotion des technologies, des services et des produits dans la région. Ces propositions sont notamment les suivantes:

- À l'échelle nationale, grâce aux bureaux des représentants de la FAO, il convient de coordonner des études afin de faire le point sur la situation des systèmes nationaux de recherche dans chaque pays, en évaluant leurs possibilités effectives d'augmenter la productivité sectorielle.

- Il convient d'évaluer le degré d'intégration et les complémentarités potentielles entre les organismes supranationaux d'innovation établis dans la région, y compris les centres internationaux de recherche agricole, les programmes PROCIS, le CATIE<sup>6</sup> et les organisations régionales et internationales (FAO, IICA, FORAGRO, FONTAGRO), qui disposent des moyens pour promouvoir, de façon intégrée, la mise en commun d'expériences concluantes entre les pays et les sous-régions et pour introduire de nouveaux concepts et techniques disponibles dans d'autres régions.
- Il convient de participer, à l'échelle nationale et internationale, à la mise en place de mécanismes permettant de rapprocher les secteurs public et privé et les ONG, afin qu'ils définissent ensemble comment contribuer de manière plus rationnelle au développement économique et social de l'agriculture et du secteur rural. Pour ce faire, il faut que les institutions nationales soient intégrées dans un véritable système national d'innovation.
- À l'échelle régionale et sous-régionale, il convient d'analyser l'utilisation faite des bonnes pratiques d'innovation, en envisageant la possibilité d'une harmonisation de ces pratiques au sein des pays de la région, afin de tirer parti des débouchés offerts par les marchés mondiaux.
- Il convient de contribuer au renforcement des systèmes de technologies de l'information qui favorisent la diffusion des résultats de la recherche et des mécanismes institutionnels de promotion et d'expansion à l'appui de l'innovation. Ce renforcement peut être concrétisé en collaborant avec les écoles des zones rurales et avec les associations de producteurs.
- À la base du renforcement de l'innovation, il convient de soutenir les initiatives nationales et régionales visant à renforcer le cadre juridique et institutionnel de protection de la propriété intellectuelle.
- Il convient d'organiser un forum régional, afin d'analyser les options permettant de favoriser et d'accélérer les innovations dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans l'objectif d'augmenter la productivité.

---

<sup>6</sup> Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE).